

## bio-algeen® Granulat. FICHE TECHNIQUE

Cod. GR205002

<b>TYPE</b>	Nutritionnel végétal
<b>INGRÉDIENT ACTIF</b>	100 % extrait d'algues marines <i>Ascophyllum nodosum</i> riche en micro-éléments, aminoacides, vitamines, polysaccharides, alginates et phytohormones, ainsi que tout ensemble de substances activatrices provenant des cellules des algues
<b>CONCENTRATION ET FORMULATION</b>	100% extrait végétal, sous forme de granulés, Saccarides de structure polyuroniques de chaîne moléculaire courte qui, au contact de l'eau, ils sont libérés sous forme de gel.
<b>MODE D'ACTION</b>	voie racinaire.
<b>FABRICANT</b>	Schulze & Hermsen GmbH
<b>DISTRIBUTER</b>	MCA Algas y Derivados S.L.
<b>TOXICITÉ</b>	Le produit n'est pas une substance dangereuse, d'après les normes en vigueur des produits chimiques
<b>ANTIDOTE</b>	Aucun antidote spécifique n'est connu.
<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES</b>	<p><b>Bio-algeen® Granulat</b> Il facilite l'enracinement et augmente le système racinaire (encore 30%).</p> <p><b>Bio-algeen® Granulat</b> grâce son rôle d'échangeur d'ions, il emmagasine et libère les nutriments dont la plante a besoin. Elaboré pour amender la terre, il encourage le développement de la microflore. Constitué de polymères naturels, il peut stocker jusqu'à 476% de son poids en eau, régulant le métabolisme hydrique.</p> <p><b>Bio-algeen® Granulat</b> Il régénère les sols appauvris, s'associe aux composants fins de la terre pour former le complexe argilo-humique, évite l'engorgement et l'érosion, allège les sols lourds et lie les terrains sableux.</p>
<b>RECOMMANDATIONS D'UTILISATION</b>	
Méthode d'application. Terrains de sport, jardins et zones paysagères	
Préparation de nouvelles installations et régénération (rénovation) de gazons, zones vertes, terrains de golf et de sport.	2,5-3 Kg. <b>Bio-algeen® Granulat</b> mélangé avec 1 m <sup>3</sup> de la base porteuse du gazon ou de la base de repiquage; ou 80-100 g. de <b>Bio-algeen® Granulat</b> par m <sup>2</sup> de couche porteuse du gazon (enterrer légèrement 3 - 5 cm.).
Après avoir aéré les sols.	Répartir 100 gr. de <b>Bio-algeen® Granulat</b> par m <sup>2</sup> après avoir aéré et ratissé, en remplissant les trous (avec une machine ou une brosse en caoutchouc) Mélanger préalablement <b>Bio-algeen® Granulat</b> avec du sable fin dans une proportion de 1:10.
Transplantation et enracinement de gazon artificiel (mottes).	80-100 g. de <b>Bio-algeen® Granulat</b> par m <sup>2</sup> dans la base porteuse du gazon. enterrer légèrement, positionner les mottes et arroser, abondamment, au minimum 20 mm/
Méthode d'application en Agriculture	
Avant de semer n'importe quelle culture	Incorporer de 80 à 100 Kg. /ha selon la fertilité et l'état du sol <b>Bio-algeen® Granulat</b> peut s'appliquer avec n'importe quelle machine assurant la distribution de fertilisants, mélangé avec l'engrais de fond.
En terre et sols sableux (serres, etc.)	Appliquer avant de semer dans le sillon d'ensemencement, 30-35 g. /m, le recouvrir avec le sable. <b>Bio-algeen Granulat</b> est ainsi enterré entre le sol et le sable (zone racinaire). Arroser abondamment

<b>PHYTOTOXICITÉ</b>	Suivant la dose recommandée, il n'est toxique ni pour les hommes ni pour les animaux, et il ne nuit pas l'environnement. Maintenir hors de portée des enfants et éloigné des aliments, boissons et des aliments. composés. Conserver dans un endroit frais et protégé de la lumière. Ne pas avaler et éviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>RECIPIENT</b>	<b>Bio-algeen Granulat</b> sacs de 25 kg., un palet 500 Kg.
® MCA Algas y Derivados S.L. Lire l'étiquette avant d'utiliser ce produit.	